





Madame la Présidente,

Les élu-e-s de Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, CFDT Finances Publiques du Comité Technique Local s'étonnent que le lien nécessaire entre cette instance et le CHSCT ne soit pas respecté.

En effet, l'avis émis par les représentants syndicaux, lors du dernier CHSCT, sur l'Aménagement des Structures et du Réseau, n'a pas été transmis aux élu-es du CTL afin d'éclairer les débats de ce jour.

De plus, les élu-e-s de Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, CFDT Finances Publiques du Comité Technique Local sont très étonnés d'apprendre, par l'intermédiaire du Télégramme en date du 26 juin, donc avant la tenue de ce CTL, que les trésoreries de Daoulas et Lannilis vont fermer au 1^{er} janvier 2019, et celles de Lanmeur et Rosporden au 1^{er} janvier 2021.

En effet, l'ASR 2019 doit être soumis au vote des élu-e-s lors du CTL du 28 juin 2018.

De ce fait, il nous semble que ces annonces sont prématurées, ou alors vous considérez que le rôle des élu-e-s au CTL n'est que folklore, un passage obligé, une case à cocher.

Nous vous remercions de <u>respecter le dialogue social avec les organisations</u> <u>syndicales</u> en n'annonçant pas vos décisions concernant l'ASR 2019, voire 2021, par voie médiatique, avant le vote au CTL.

Enfin, les élu-e-s de Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, CFDT Finances Publiques dénoncent les mesures prises dans le cadre de l'ASR 2019, qui vont encore plus désorganiser les missions remplies par les agents, et amplifier leurs mauvaises conditions de vie au travail.

Nous vous demandons l'arrêt des réformes de structures prévues par l'ASR 2019 :

- Transfert de 2 SIVU de la trésorerie de Carhaix vers la trésorerie de Châteauneuf du Faou.
- Transfert de l'Assosiation Syndicale de l'Eau de Plouzané de la trésorerie de Saint-Renan vers la trésorerie de Brest Métropole.
- Transfert de la gestion hospitalière de la trésorerie de Landerneau vers la trésorerie de Brest CH.
- Réorganisation de la mission foncière (création du Service Départemental des Impôts Fonciers).
- Réorganisation des missions confiées aux PCE.

Ainsi que le maintien des trésoreries de Daoulas et Lannilis.

Notamment, la concentration des PCE sur la résidence de Brest va entraîner la disparition des 2 PCE de Morlaix et Quimper, contraignant les agents à changer de

métier, voire de résidence. Cette situation est anxiogène pour les agents, démotivante au possible, et génère des tensions. Les organisations syndicales estiment que cela va entraîner une progression du travail à la chaîne (traitement de listes) et une augmentation du travail à distance. Cela remet en cause la qualité du contrôle fiscal réalisé par les agents.

Bien entendu, les effets néfastes de cette réorganisation seront identiques pour toutes les autres réformes de l'Aménagement des Structures et du Réseau 2019.

Pour tous les motifs exposés ci-dessus, les élu-e-s de Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, CFDT Finances Publiques ne souhaitent pas entamer un dialogue sur l'ASR 2019, de toute façon stérile, car non productif de nouvelles propositions de la part de la Directrice Départementale des Finances Publiques du Finistère. Nous allons donc quitter cette séance.